

FCP de droit français
HSBC EURO GVT BOND FUND

Rapport annuel au 29 décembre 2023

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	14
Certification du Commissaire aux Comptes	16
Comptes Annuels	21
Bilan Actif	22
Bilan Passif	23
Hors-Bilan	24
Comptes de Résultat	25
Annexes	26
Règles et méthodes comptables	30
Evolution de l'Actif Net	31
Compléments d'information	32
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	42
Inventaire	44
Annexe SFDR	49

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2023 (T1), les indicateurs économiques ont donné des signaux conflictuels, entre détérioration des conditions financières ou résilience de l'activité avec persistance des pressions inflationnistes. Face aux resserrements monétaires des banques centrales, le secteur financier a trouvé un point de rupture début mars, avec la défaillance d'une banque régionale américaine (Silicon Valley Bank), et la résolution précipitée de Crédit Suisse. Les interventions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des autorités suisses, ainsi que les communiqués des institutions de surveillance bancaire et d'assurance des dépôts en Europe, aux Etats-Unis, mais aussi en Asie ont permis d'endiguer en partie la perte de confiance, et de stabiliser les indicateurs de risque. Néanmoins, l'impact des resserrements monétaires passés va continuer de se diffuser via le canal du crédit, puis sur l'activité et l'emploi avec un retard de plusieurs mois, difficile à estimer avec précision. D'un côté, le marché immobilier et le secteur manufacturier sont en phase de récession. A l'inverse, le secteur des services reste dynamique, toujours soutenu par la rotation de la consommation post-pandémie au détriment des biens, ce qui a contribué à la résilience du marché du travail, et à la progression des salaires. L'inflation a aussi offert deux visages : avec la chute des prix de l'énergie et les effets de base négatifs, l'inflation totale a baissé, notamment aux Etats-Unis (de 7.1% en novembre à 6.0% en février), comme en zone euro (de 9.2% en décembre et 6.9% en mars). En revanche, l'inflation « cœur » (hors énergie et alimentaire), tirée par les hausses persistantes des prix des services, n'a diminué que très lentement aux Etats-Unis (de 6.0% en novembre à 5.5% en février), voire a continué de monter en zone euro (de 5.2% en décembre à 5.7% en mars). Au final, l'évolution de l'économie et de l'inflation est restée difficile à prévoir. Le consensus des économistes¹ envisage un atterrissage en douceur aux Etats-Unis (PIB +1.0% en moyenne en 2023 et 2024), et en zone euro (PIB +0.5% en 2023 et +1.2% en 2024), avec une modération de l'inflation (environ 2.5% à horizon du T3 2024). Mais cette moyenne dissimule d'importantes disparités de prévisions avec des risques haussiers sur l'inflation. Les turbulences financières ont compliqué le guidage des politiques monétaires, toujours orientées à combattre une inflation trop élevée, et des anticipations d'inflation qui pourraient entraîner une spirale prix-salaire. Enfin, les économies émergentes se voient pénalisées par une inflation élevée, et la dégradation de la demande extérieure et de leurs exportations en raison de la contraction de la consommation de biens et la récession industrielle des pays développés. Cependant, ces impacts défavorables devraient être en partie compensés par le redémarrage de l'économie chinoise ce trimestre, après trois années de restriction sanitaire.

Au second trimestre 2023 (T2), l'inflation a généralement baissé entre mars et juin grâce aux effets de base négatifs sur les prix de l'énergie (comparés à 2022), et une décélération de certains (prix alimentaires et biens industriels hors énergie). Cela reflète le ralentissement des prix à la production, et les moindres difficultés d'approvisionnement. Reste cependant la persistance de l'inflation des services, portée par le rattrapage lié à la réouverture post-pandémie, notamment du tourisme. De plus l'emploi a bien résisté ce trimestre. D'une part, le resserrement monétaire des banquiers centraux depuis un an produit ses effets avec un décalage estimé entre 12 et 18 mois. D'autre part, cette situation a reflété la rétention de main d'œuvre par les entreprises qui font toujours face à des difficultés de recrutement. Dans cette phase de transition, celles-ci ont généralement préservé leurs marges d'exploitation en montant leurs prix de vente. Malgré une certaine résistance au T1 - la croissance aux Etats-Unis (PIB +2.0% en variation trimestrielle annualisée) a surpris à la hausse, ailleurs dans les économies développées, le constat est médiocre : quasi- stagnation au Royaume-Uni (+0.1% qoq, variation trimestrielle), France (+0.2% qoq), et surtout une contraction en Allemagne

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2023

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

(-0.3% qoq) et en Irlande (-4.6%), ce qui a tiré la zone euro à la baisse (-0.1% qoq). Les projections des économistes à horizon de 2024 continuent d'afficher d'importantes divergences, entre stagnation, récession ou atterrissage en douceur, selon les anticipations de politiques monétaire et fiscale, et les évolutions des prix des matières premières. Ainsi, l'OCDE, le FMI, ou la Banque centrale européenne (BCE) tablent sur une croissance du PIB en 2024 d'environ 1.5% en zone euro (1.1% aux Etats-Unis), mais le consensus des économistes² envisage seulement 0.9% en zone euro (0.5% aux Etats-Unis). En Asie, l'ouverture post-pandémie de l'économie chinoise a permis un rebond de l'activité des services. Mais les tensions géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis entraîne le redéploiement et la diversification des chaînes de production, ce qui a contribué à limiter la croissance de l'industrie manufacturière et les exportations. A l'opposé, l'Inde a continué de bénéficier d'une économie portée par les exportations de services, le développement des secteurs liés à la high-tech et par l'investissement public d'infrastructure. De même en Amérique Latine, la croissance économique est restée soutenue par la vigueur de l'activité agricole, la hausse des investissements étrangers, notamment au Mexique. Enfin, la désinflation plus rapide que celle des économies développées devrait permettre aux banques centrales de baisser les taux d'intérêts d'ici la fin de l'année.

Le troisième trimestre (T3) 2023 a vu se développer un découplage, avec la résilience de l'économie américaine face au ralentissement de la Chine et de l'Europe. Le PIB américain au T2 est ainsi ressorti supérieur aux attentes, tiré par la consommation des ménages et les investissements d'infrastructure qui ont plus compensé le ralentissement du marché immobilier. En zone euro, la quasi-stagnation du PIB au T2 (0.1% t/t), avec une demande intérieure atone, sous-tend des divergences dans la région, avec une contraction du PIB en Italie (-0.4% t/t) et aux Pays Bas (-0.2% t/t) et une stagnation en Allemagne, face à une expansion en France (+0.5% t/t) et en Espagne (+0.5% t/t). Les politiques fiscales visant à soutenir la transition énergétique et le développement des industries de pointe ont en partie contribué à ces divergences. Aux Etats-Unis, les programmes « Inflation Reduction Act », et « Chips Act » ont entraîné 240 milliards USD de projets d'investissements dans le secteur manufacturier, soit environ la moitié de l'objectif. L'Espagne continue de bénéficier des subventions du programme de l'Union européenne (Next Generation EU). En Italie, la réduction graduelle des aides à la rénovation énergétique résidentielle a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Dans les pays émergents, les publications économiques en Chine ont continué de décevoir malgré les nouvelles mesures de soutien au crédit, et l'assouplissement des contraintes réglementaires sur le marché immobilier. Au T3, les prévisions de croissance³ ont donc été révisées à la baisse, en Chine 5.0% en 2023 et 4.5% en 2024 (contre respectivement 5.5% et 4.9% fin juin), mais aussi en zone euro (0.5% en 2023 et 0.8% en 2024, contre respectivement 0.6% et 1.0% fin juin). A l'inverse, les Etats-Unis ont vu leur prévision de croissance relever, à 2.1% en 2023 et 0.9% en 2024 (contre respectivement 1.3% et 0.8% fin juin). La persistance d'une inflation élevée aux Etats-Unis (3.7% en août contre 4.0% en juin), et en zone euro (5.2% en août contre 5.5% en juin) n'a pas permis de rassurer les banquiers centraux dans un contexte de remontée du prix du baril, et de progression salariale soutenue (+4.3% a/a aux Etats-Unis, et +5.5% a/a en zone euro). Malgré des conditions monétaires restrictives, les revenus réels ont en effet tendance à s'améliorer, ce qui contribue à soutenir la consommation, ce qui augmente les risques d'effets de second tour. Ainsi les prévisions médianes des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine signalent plutôt un atterrissage en douceur de l'économie américaine (avec une croissance du PIB de 2.1% en 2023 et 1.5% en 2024, donc une prévision supérieure au consensus des économistes), ce qui implique de repousser le cycle de baisses de taux au second semestre 2024.

Au quatrième trimestre 2023 (T4), le scénario d'atterrissage économique en douceur ou « soft landing » a dominé sur celui de récession. Le combat des banques centrales contre l'inflation semble donc avoir été gagné sans entraîner de poursuite du resserrement monétaire et de risque de récession forte. La croissance chinoise a surpris à la hausse au T3 (4.9% en variation annuelle)

² Consensus Bloomberg au 30/06/2023

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2023

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

contre 4.5% attendu. Le PIB américain a une nouvelle fois surpassé les attentes au T3 (+4.9% en variation trimestrielle annualisée contre 4.5% attendu). Aux Etats-Unis, la consommation des ménages et les investissements des entreprises ont en effet accéléré au T3 par rapport au T2, avec une relative résilience du marché du travail (taux de chômage à 3.7% en novembre après un plus bas historique à 3.4% en avril), et des salaires (+4% en variation annuelle en novembre), ainsi qu'une amélioration de la productivité. En Europe, les enquêtes des directeurs d'achat continuent d'annoncer une contraction de l'activité depuis l'été. En effet, l'économie a continué de se dégrader au T3 : PIB du Royaume Uni -0.1% en variation trimestrielle (t/t) au T3 (contre +0.1% t/t au T2) ; PIB de la zone euro -0.1% t/t (contre +0.1% t/t au T2) tiré à la baisse par une décélération des stocks, et les contractions en Allemagne, France, Pays Bas et Irlande. Dans ce contexte, la forte décélération de l'inflation a surpris au cours du trimestre (variation annuelle en novembre), à 3.1% aux Etats-Unis, 2.4% en zone euro, et 3.9% au Royaume-Uni. Les prévisions de croissance du PIB⁴ ont donc été révisées à la hausse aux Etats-Unis (2.4% en 2023 ; 1.3% en 2024). En revanche, la zone euro a vu ses perspectives de croissance du PIB s'éroder en 2024 (PIB +0.7%), ainsi qu'au Royaume Uni (PIB +0.3%). Cependant, ces prévisions ne montrent pas le clivage des économistes. D'un côté, certains anticipent une reprise relativement rapide, portée par la consommation privée, l'amélioration des revenus réels des ménages, un retour de l'assouplissement des banques centrales, avec une inflation aux alentours de 2.5%-3% en moyenne en 2024. D'un autre côté, certains économistes envisagent la poursuite du ralentissement économique, en raison du décalage de l'effet des resserrements monétaires, de la hausse des faillites d'entreprise, d'une montée du chômage, avec pour conséquence un recul de la consommation. Ce scénario intègre donc une phase de récession avec une reprise lente qui devraient comprimer l'inflation en-dessous de 2% fin 2024.

Panorama financier

Au premier trimestre 2023 (T1), les marchés ont subi une forte volatilité en raison des incertitudes sur le secteur bancaire américain, ce qui a entraîné une chute de -12.6% (en variation trimestrielle t/t) de l'indice boursier de référence (MSCI US Banking), une remontée de l'or (+8.0% t/t à USD1969 l'once) et un affaiblissement du dollar US (indice DXY⁶ -1.0% t/t). Les banquiers centraux ont poursuivi les relèvements de leurs taux directeurs (+50 pdb aux Etats-Unis, +75 pdb au Royaume-Uni, et +100pdb en zone euro), mais ont tenu des communiqués prudents quant aux perspectives. Au total, les marchés ont rapidement anticipé un retournement des politiques monétaires, en intégrant un assouplissement important aux Etats-Unis (jusque -75 pdb cette année), et en modérant le resserrement attendu en zone euro (+50 pdb contre +100 pdb auparavant). Du côté des obligations souveraines, les rendements 10 ans ont donc fortement reculé au T1 : -41pdb à 3.47% aux Etats-Unis, -28pdb à 2.29% en Allemagne, -33pdb à 2.79% et -61pdb à 4.10% en Italie, avec la poursuite d'une inversion des courbes de taux 2-10 ans. Les marchés de crédit global ont enregistré des performances disparates : les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont resserrés sur le segment risqué (High Yield) en raison d'une réduction des émissions de titres et des attentes de retournement des banques centrales. A l'inverse, les « spreads » se sont écartés dans le secteur bancaire américain, et dans une moindre ampleur sur les segments les moins risqués des obligations d'entreprises (Investment Grade). Malgré ce contexte d'incertitudes, les places boursières (MSCI world) ont terminé le trimestre en hausse : +7.2% en variation trimestrielle (t/t), avec une progression de +15% depuis les plus bas enregistrés en octobre 2022. Les actions de la zone euro (MSCI Eurozone +12.3% t/t) ont surperformé l'indice boursier global, bénéficiant d'une économie plus résiliente que prévu grâce à la chute des prix de l'énergie (gaz naturel -36% t/t ; pétrole Brent -7.1% t/t). Les places des pays émergents (MSCI EM +3.8% t/t) ont sous-performé les marchés développés (+7.6% t/t), notamment en raison des reculs en Inde, Brésil, et Turquie (liés à des facteurs idiosyncratiques), et malgré une reprise en Chine (+5.1% t/t) suite à la fin des restrictions sanitaires.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2023

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Au second trimestre 2023 (T2), les marchés obligataires des pays développés ont été pénalisés par le revirement des banquiers centraux, en faveur d'une prolongation de politiques monétaires restrictives du fait d'une désinflation estimée trop lente, voire de l'entrée dans un régime d'inflation structurellement plus élevée que lors de période 2008-2019. Aux Etats-Unis, les difficultés du secteur bancaire ont été rapidement résolues. Puis les négociations autour du relèvement du plafond de la dette américaine ont nécessité plusieurs semaines, ce qui a contribué à une certaine prudence de la part de la Réserve Fédérale américaine (Fed) qui n'a relevé ses taux que de 25pdb au T2. En Europe, les banques centrales se sont montrées généralement plus offensives avec des hausses de taux entre 50pdb (zone euro) et 75pdb (Royaume-Uni, Suède et Norvège). Les propos des banquiers centraux lors du Forum de Sintra fin juin ont définitivement marqué un changement des anticipations de marché qui tablaient encore courant mai sur la fin du resserrement monétaire, voire des baisses de taux en fin d'année. Dans ce contexte, les rendements des obligations souveraines se sont redressés sans pour autant atteindre les plus hauts observés au cours du T1, avec un renforcement de l'inversion de la courbe des taux. Dans cette phase de transition et en dépit de la remontée des rendements souverains, les marchés risqués ont malgré tout bien performé. Du côté des obligations d'entreprises, les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont davantage resserrés sur le segment le plus risqué (High Yield). Sur les marchés boursiers, le T2 a délivré un gain de l'indice mondial (MSCI* World +7%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* DM +7.3% t/t) relative aux places émergentes (MSCI* EM +1.8% t/t), essentiellement tirées à la baisse par les actions chinoises (MSCI -8.9% t/t). L'engouement pour les valeurs technologiques, notamment autour de l'intelligence artificielle, et la résilience de la demande domestique aux Etats-Unis ont porté la bourse américaine (MSCI* US +8.7% t/t). La réouverture de l'économie japonaise, et le redéploiement des investissements hors Chine ont généralement favorisé certaines places boursières en Inde (+12.2% t/t), au Japon (+15.6% t/t), ou au Brésil (+14.9% t/t). Sur les marchés des devises contre dollar US, le yen japonais s'est déprécié de 8% t/t, suivi par le renminbi chinois (-5% t/t), le rand sud-africain (-5.6% t/t) et la livre turque (-26.3% t/t), tandis que le réal brésilien et le peso mexicain ont gagné respectivement 6.5% t/t et 5.4% t/t. Enfin sur les marchés des matières premières, les prix ont généralement reculé, notamment le gaz naturel (-21% t/t), le blé (-9.2% t/t), le cuivre (-7.5% t/t) et le pétrole (WTI -6.6%) en raison des incertitudes sur l'évolution de la demande mondiale, et notamment des déceptions sur la vigueur de la reprise en Chine.

Au troisième trimestre (T3) 2023, les investisseurs ont continué de repousser leurs attentes quant à l'échéance et l'ampleur des baisses de taux directeurs, ce qui a pesé sur les marchés obligataires des pays développés et émergents. Dans le même temps, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, mais aussi en Europe, ont contribué à la remontée des taux longs, et une moindre inversion des courbes de taux 2-10 ans. Ainsi la hausse des primes de terme a reflété l'augmentation de la rémunération demandée par les investisseurs pour la détention de titres à longues maturités dans un contexte où l'inflation risque d'être plus persistante. Elle répond aussi à la poursuite de la normalisation des bilans des banques centrales. La Réserve fédérale américaine (Fed) poursuit en effet la vente active des obligations souveraines détenues dans son bilan, et la Banque centrale européenne a arrêté de réinvestir la totalité de ses titres arrivant à maturité dans le cadre de son programme régulier. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont bondi au T3, proches des niveaux de 2007 aux Etats-Unis (+73pdb au T3 à 4.57% à fin septembre). En zone euro, les rendements souverains ont rejoint leurs niveaux de 2011, en Allemagne (2.84% à fin septembre, soit +45pdb au T3) et en France (+47pdb à 3.40%). Les annonces budgétaires en zone euro, avec des prévisions économiques optimistes et des efforts jugés insuffisants sur la trajectoire de la dette ont entraîné une hausse des rendements plus rapides sur les obligations de la périphérie de la zone euro comparée à l'Allemagne, notamment en Italie (+71pdb 4.78%), en Grèce (+69pdb 4.34%) et en Espagne (+55pdb 3.93%). Sur les marchés de crédit, les « spreads » de crédit (ou écarts de taux) se sont resserrés dans l'ensemble, à l'exception du segment High Yield américain fragilisé par la perspective de politiques monétaires plus durablement restrictives. Les difficultés du secteur immobilier chinois et le durcissement des conditions financières ont contribué au recul des marchés boursiers (indice MSCI World*), de -2.4% en variation trimestrielle (t/t), avec les sous-performances

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

de la Chine (MSCI -4.5% t/t), Taiwan (-7.1% t/t) et la Corée du sud (-6.6% t/t). Les prix du pétrole (WTI) ont bondi de +29% t/t à USD 90.8 USD le baril suite à la baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, et aux annonces de l'Arabie Saoudite et de la Russie qui prolongeront les réductions de leurs productions jusqu'à la fin d'année. Enfin sur les marchés des changes, la résilience de l'économie américaine, en découplage face au ralentissement plus prononcé en Chine et en Europe a favorisé la remontée du dollar américain contre les devises de ses partenaires (indice DXY⁶ +3.2% t/t).

Au quatrième trimestre (T4) 2023, les marchés sont brusquement repartis à la hausse (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t ; +22.2% en variation annuelle a/a) à la suite des publications d'inflation inférieures aux attentes, et cela malgré la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient. Ces derniers ont fait bondir les prix de l'or (+11.6% t/t) et du blé (9.5% t/t), sans pour autant malgré tout déclencher un emballement des prix de l'énergie, bien au contraire : pétrole WTI -21.7% t/t à 71.7 USD/ baril ; prix du gaz -7% t/t. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe ont dominé malgré le ralentissement économique, ce qui permet d'envisager un scénario de « soft landing » ou ralentissement en douceur, plutôt que de forte récession. Ce scénario « soft landing » dominant a donc entraîné une surperformance des marchés boursiers des pays développés (indice MSCI DM +10% t/t ; +23.7% a/a) contre ceux des pays émergents (indice MSCI EM +5.6% t/t ; +10.3% a/a). Le recul de la bourse chinoise (indice MSCI -4.8% t/t ; -10.3% a/a) a en effet plombé l'indice régional, malgré les forts rebonds observés au Mexique (indice MSCI +15.8% t/t ; +23% a/a), au Brésil (indice MSCI +14.6% t/t ; +22.7% a/a) ou en Inde ((indice MSCI +22% t/t ; +12% a/a). Dans le contexte d'une désinflation plus rapide que prévu, les marchés ont perçu un revirement baissier des anticipations de taux des banques centrales. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a d'ailleurs confirmé ce biais plus accommodant en décembre avec de nouvelles prévisions médianes sur les taux officiels qui intègrent 75pdb de baisses pour 2024. Ce virage plus accommodant est cependant moins net en Europe. La Banque Centrale européenne (BCE) est restée plutôt vigilante sur les perspectives d'inflation en raison des hausses salariales et des risques de perte de productivité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a conservé un biais de politique monétaire restrictive. Au final, les marchés ont intégré des attentes d'assouplissement monétaire d'environ -150pdb en 2024, bien plus élevées que celles suggérées par les communications des banques centrales. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont enregistré de belles performances au T4. Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont globalement baissé, et surtout sur les marchés des pays développés : -69pdb aux Etats-Unis, à 3.88% ; -81pdb en Allemagne, à 2.02% ; -84pdb en France à 2.56% -90pdb au Royaume-Uni à 3.54%, et -108.2pdb en Italie à 3.70%. Le virage plus accommodant de la Fed a entraîné une baisse du dollar US face aux devises de ses partenaires (indice DXY -4.6% t/t) avec, dans un contexte de tensions géopolitiques, une surperformance du franc suisse (+8.8% t/t) et du yen (+5.9%).

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales

⁶ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise

Source : données Bloomberg au 31/12/2023

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Politique de gestion

Les rendements des obligations d'Etat de la zone Euro ont baissé en 2023 avec le taux allemand 10 ans qui est passé de 2.54% à +2.03% et des écarts de taux entre les pays et l'Allemagne qui ont diminué. L'évolution des taux a été très volatile pendant la période avec un taux 10 allemand qui est monté à 3% en octobre et baissé à 1.9% en décembre. Jusqu'au mois d'octobre la hausse des taux a été alimentée par des hausses de taux des banques centrales sur fond de craintes sur l'inflation. Ainsi la Banque Centrale Européenne a augmenté son taux directeur (deposit rate) de 2% à 4%. Au dernier trimestre, des chiffres d'inflation meilleurs qu'attendu ainsi que l'anticipation de la fin de la hausse des taux directeurs ont provoqué une forte hausse des marchés obligataires. De même, cette baisse des taux longs et de l'aversion au risque ont conduit à un resserrement des écarts entre taux des pays et ceux de l'Allemagne.

Allocation

Nous sommes restés sous pondérés sur l'Allemagne afin de favoriser des obligations dont le taux de rendement était relativement plus élevé, comme la dette supranationale.

Nous avons été sur pondérés sur les pays core (Autriche, Finlande) par rapport aux pays semi-core (France, Belgique). La contribution a été positive.

Nous avons sous pondéré en moyenne l'Italie, ce qui contribue négativement à la performance relative, mais cela a été contrebalancé par notre positionnement sur la courbe italienne.

Enfin notre allocation aux titres supranationaux contribue négativement à la performance relative.

Duration

Nous avons progressivement réduit notre sous pondération en duration pour passer neutre en milieu d'année, puis passé légèrement sur pondérés en septembre. Notre sous pondération sur le premier semestre était en moyenne de -0.2.

Sur la courbe, les quatre premiers mois de l'année nous avons été sous pondérés sur les maturités courtes (segment 2 à 5 ans) et très longues (segment de maturités supérieures à 15 ans). Nous avons eu le positionnement opposé dans la deuxième partie de l'année.

La performance relative de ce positionnement en duration et courbe est positif sur l'année. En détail il est négatif sur la duration, ce qui est plus que contrebalancé par la contribution positive sur la courbe.

Perspectives

L'année 2024 devrait être l'année où les banques centrales commencent à baisser leurs taux directeurs et où les chiffres d'inflation devraient poursuivre leur baisse. Cependant de nombreux risques demeurent. Pour ce qui est de l'inflation, la hausse des salaires et une productivité en berne en zone Euro risquent de freiner la baisse de l'inflation. Aussi les marchés pourraient se focaliser sur le niveau d'endettement élevé des états, ce qui pourrait à nouveau faire monter les taux.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 6.72% pour les parts BC et BD (Coupons réinvestis), de 6.62% pour les parts HC et HD (Coupons réinvestis), de 7.04% pour la part ZC. Les parts SC et SD (Coupons réinvestis) sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a progressé de 7.16%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part de distribution sont soumis à abattement de 40%.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice

➤ Le 1^{er} juillet 2023

Conformément à la nouvelle doctrine de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la modernisation des modalités applicables à la présentation, au contenu et au prélèvement des frais administratifs externes à la société de gestion, la rubrique des « **Frais** » a été mise à jour dans le prospectus.

La liste exhaustive des frais du deuxième bloc renommé « **Frais de fonctionnement et autres services** » (anciennement frais administratifs externes à la société de gestion) du tableau des frais est désormais détaillée sous le tableau et n'est plus limitative.

Par ailleurs, conformément au règlement délégué (UE) 2023/363 de la commission du 31 octobre 2022 publié au JO de l'UE le 17 février 2023, l'annexe SFDR a été mise à jour avec la communication de nouvelles informations sur les investissements potentiels du Fonds dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie.

Mise à jour des Documents d'Informations Clés (DIC) avec les modifications suivantes :

- ✓ L'échelle de risque (SRI) est passée de 2 à 3.
- ✓ Les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été actualisés.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

➤ Le 2 octobre 2023

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Mise à jour de l'objectif de gestion du Fonds qui concilie désormais performance économique et prise en compte des critères E.S.G (Environnemental, Sociale et Gouvernance)
- ✓ Passage du Fonds en article 8 au sens du règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019)
- ✓ Adoption de l'approche extra-financière retenue est qualifiée « non significativement engageante » au sens de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF.

➤ Le 31 décembre 2023

Conformément aux instructions de l'Autorité des marchés financiers (AMF), un avertissement concernant l'absence de mécanisme de plafonnement des demandes de rachat connu sous le nom de GATES, a été inséré à la rubrique « **Modalité de souscription et de rachat** » du prospectus.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2023

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2023 représentent une population de 316 personnes en 2023.

En 2023 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2023				
	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en mars 2023 (au titre de la performance 2022) + rémunérations variables différées acquises en 2023	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 316 collaborateurs	28 044 672 €	11 624 581 €	10 338 975 €	1 285 606 €	39 669 253 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 364 899 €	5 389 839 €	4 158 019 €	1 231 820 €	12 754 738 €
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 544 612 €	1 584 813 €	1 230 486 €	354 327 €	4 129 425 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2023 ainsi que le cash différé indexé payé en 2023.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise. La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	22 070 453,60	47 055 058,00
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	30 782 043,84	35 308 302,30
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-31	22 601 747,00	23 118 117,00
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	18 936 713,68	20 780 313,38
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-26	18 385 200,00	20 507 418,00
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-08-27	16 445 591,05	18 273 423,43
HSBC Monétaire	21 486 888,39	11 250 685,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-06-32	13 043 705,83	19 229 565,56
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	7 216 115,87	24 852 426,81
FRANCE 0.5% 25-05-25	14 604 627,71	16 932 533,26

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

HSBC EURO GVT BOND FUND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC EURO GVT BOND FUND relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EURO GVT BOND FUND

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EURO GVT BOND FUND

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.04.24 12:25:40 +0200



FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Comptes Annuels

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Bilan Actif

Bilan Actif au 29/12/2023

Portefeuille : 109018 HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	382 354 021,67	361 335 901,09
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	371 678 205,26	358 760 521,09
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	371 678 205,26	358 760 521,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	10 353 346,41	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 353 346,41	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	322 470,00	2 575 380,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	322 470,00	2 575 380,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	793 908,53	867 681,70
Opérations de change à terme de devises		
Autres	793 908,53	867 681,70
COMPTES FINANCIERS	1 691 264,87	19 761 770,34
Liquidités	1 691 264,87	19 761 770,34
TOTAL DE L'ACTIF	384 839 195,07	381 965 353,13

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Bilan Passif

Bilan Passif au 29/12/2023

Portefeuille : 109018 HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	396 744 357,37	419 136 688,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	48,83	22,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-16 651 247,76	-43 873 860,61
Résultat de l'exercice (a,b)	4 280 553,80	3 961 266,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	384 373 712,24	379 224 116,74
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	341 965,00	2 575 380,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	341 965,00	2 575 380,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	341 965,00	2 575 380,00
Autres opérations		
DETTES	123 517,83	165 856,39
Opérations de change à terme de devises		
Autres	123 517,83	165 856,39
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	384 839 195,07	381 965 353,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 29/12/2023

Portefeuille : 109018 HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323		40 902 960,00
XEUR FBTP BTP 0323		7 624 400,00
XEUR FOAT EUR 0323		6 746 900,00
EURO BOBL 0323		26 391 000,00
FGBL BUND 10A 0323		24 193 260,00
XEUR FGBX BUX 0323		1 487 640,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	27 718 440,00	
EURO-OAT 0324	15 123 650,00	
EURO BTP 0324	13 344 800,00	
XEUR FGBX BUX 0324	708 600,00	
EURO BOBL 0324	2 862 720,00	
EURO SCHATZ 0324	34 414 035,00	
Options		
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131	1 369 500,00	
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134	3 106 026,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 29/12/2023

Portefeuille : 109018 HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	256 830,15	19 628,35
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 495 009,16	5 492 997,55
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 751 839,31	5 512 625,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		86 205,57
Autres charges financières		
TOTAL (2)		86 205,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 751 839,31	5 426 420,33
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 388 083,85	1 542 882,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 363 755,46	3 883 537,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-83 201,66	77 728,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 280 553,80	3 961 266,19

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Annexes

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013313939 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

FR0013216173 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD : Taux de frais maximum de 0,25% TTC.

FR0000971301 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0013270436 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

FR0013216199 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND SC : Taux de frais maximum de 0,25% TTC.

FR0013216165 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC : Taux de frais maximum de 0,00% TTC.

FR0000971293 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC : Taux de frais maximum de 0,40% TTC.

Les frais de gestion externes sont de 0,20% TTC maximum, pour les parts HC,HD,SC, SD,ZC, BC et BD.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 29/12/2023

Portefeuille : 109018 HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	379 224 116,74	447 280 104,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	60 020 258,56	126 959 023,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-79 564 668,94	-115 764 555,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 265 630,93	3 566 680,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 909 257,88	-52 344 760,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 035 355,00	19 549 160,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 448 232,30	-14 173 145,00
Frais de transactions	-22 730,54	-41 953,79
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	38 843 267,12	-40 022 858,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-130 674,68	-38 973 941,80
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	38 973 941,80	-1 048 916,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 262 860,00	575 325,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	56 300,00	1 319 160,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 319 160,00	-743 835,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-170 921,91	-242 440,55
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 363 755,46	3 883 537,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	384 373 712,24	379 224 116,74

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	368 685 308,01	95,92
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 992 897,25	0,78
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	371 678 205,26	96,70
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	98 647 771,00	25,66
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	98 647 771,00	25,66

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	368 685 308,01	95,92					2 992 897,25	0,78
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 691 264,87	0,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	98 647 771,00	25,66						

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	7 912 360,61	2,06	10 797 414,00	2,81	47 571 824,58	12,38	89 918 591,86	23,39	215 478 014,21	56,06
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 691 264,87	0,44								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					34 414 035,00	8,95	2 862 720,00	0,74	61 371 016,00	15,97

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	445 706,73
	Dépôts de garantie en espèces	348 201,80
TOTAL DES CRÉANCES		793 908,53
DETTES		
	Frais de gestion fixe	123 517,83
TOTAL DES DETTES		123 517,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		670 390,70

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Parts souscrites durant l'exercice	18 273,652	16 496 822,00
Parts rachetées durant l'exercice	-19 755,754	-17 855 009,29
Solde net des souscriptions/rachats	-1 482,102	-1 358 187,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	81 237,757	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-133,486	-117 763,73
Solde net des souscriptions/rachats	-133,486	-117 763,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	864,045	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Parts souscrites durant l'exercice	10 393,60800	31 328 731,58
Parts rachetées durant l'exercice	-9 766,48600	-29 512 349,15
Solde net des souscriptions/rachats	627,12200	1 816 382,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 507,63000	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Parts souscrites durant l'exercice	1,39300	2 210,19
Parts rachetées durant l'exercice	-14 079,65000	-22 689 658,54
Solde net des souscriptions/rachats	-14 078,25700	-22 687 448,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 047,94800	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	13 142,190	12 192 494,79
Parts rachetées durant l'exercice	-9 915,017	-9 389 888,23
Solde net des souscriptions/rachats	3 227,173	2 802 606,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 483,123	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	264 954,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 649,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 044 618,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	64 399,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 463,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			10 353 346,41
Instruments financiers à terme	FR0007486634	HSBC Monétaire	10 353 346,41
Total des titres du groupe			10 353 346,41

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	48,83	22,65
Résultat	4 280 553,80	3 961 266,19
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	4 280 602,63	3 961 288,84

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	884 615,74	798 394,60
Total	884 615,74	798 394,60

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Affectation		
Distribution	9 055,19	9 396,74
Report à nouveau de l'exercice	4,62	6,10
Capitalisation		
Total	9 059,81	9 402,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	864,045	997,531
Distribution unitaire	10,48	9,42
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 694 999,30	2 342 215,01
Total	2 694 999,30	2 342 215,01

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Affectation		
Distribution	124 255,32	329 991,32
Report à nouveau de l'exercice	3,64	130,31
Capitalisation		
Total	124 258,96	330 121,63
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 047,94800	21 126,20500
Distribution unitaire	17,63	15,62
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	567 668,82	481 154,76
Total	567 668,82	481 154,76

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 651 247,76	-43 873 860,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-16 651 247,76	-43 873 860,61

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 340 616,67	-8 513 379,65
Total	-3 340 616,67	-8 513 379,65

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-34 298,56	-99 773,19
Total	-34 298,56	-99 773,19

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11 050 045,62	-27 461 127,34
Total	-11 050 045,62	-27 461 127,34

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-510 779,63	-3 858 141,72
Total	-510 779,63	-3 858 141,72

	29/12/2023	30/12/2022
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 715 507,28	-3 941 438,71
Total	-1 715 507,28	-3 941 438,71

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	544 719 903,09	602 774 811,40	447 280 104,27	379 224 116,74	384 373 712,24
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC en EUR					
Actif net	49 313 266,21	60 147 018,40	53 014 253,38	73 605 307,84	77 144 290,12
Nombre de titres	45 950,448	53 583,425	49 134,953	82 719,859	81 237,757
Valeur liquidative unitaire	1 073,18	1 122,49	1 078,95	889,81	949,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,18	36,45	39,56	-102,91	-41,12
Capitalisation unitaire sur résultat	7,17	7,85	7,15	9,65	10,88
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD en EUR					
Actif net	3 997 648,26	3 254 528,81	1 973 072,05	861 676,92	788 000,19
Nombre de titres	3 757,187	2 944,200	1 870,379	997,531	864,045
Valeur liquidative unitaire	1 064,00	1 105,40	1 054,90	863,80	911,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,15	35,90	38,85	-100,02	-39,69
Distribution unitaire sur résultat	7,13	7,75	7,01	9,42	10,48
Crédit d'impôt unitaire					
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC en EUR					
Actif net	275 300 430,79	303 434 189,30	302 667 736,31	237 319 129,14	255 014 002,40
Nombre de titres	76 627,30800	80 818,94400	83 942,24300	79 880,50800	80 507,63000
Valeur liquidative unitaire	3 592,71	3 754,49	3 605,66	2 970,92	3 167,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	44,15	121,97	132,29	-343,77	-137,25
Capitalisation unitaire sur résultat	20,84	22,99	20,64	29,32	33,47

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD en EUR					
Actif net	41 256 101,02	42 804 363,53	40 732 346,38	33 310 512,20	11 733 081,51
Nombre de titres	21 244,27700	21 215,66800	21 155,13900	21 126,20500	7 047,94800
Valeur liquidative unitaire	1 941,98	2 017,58	1 925,41	1 576,73	1 664,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	23,99	65,54	70,92	-182,62	-72,47
Distribution unitaire sur résultat	11,28	12,38	11,05	15,62	17,63
Crédit d'impôt unitaire					
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SC en EUR					
Actif net	124 385 474,02	147 122 047,87	13 355 057,48		
Nombre de titres	115 217,772	130 227,435	12 292,455		
Valeur liquidative unitaire	1 079,56	1 129,73	1 086,44		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,25	36,68	39,82		
Capitalisation unitaire sur résultat	7,75	8,45	7,75		
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC en EUR					
Actif net	50 466 982,79	46 012 663,49	35 537 638,67	34 127 490,64	39 694 338,02
Nombre de titres	46 091,847	40 058,433	32 090,759	37 255,950	40 483,123
Valeur liquidative unitaire	1 094,92	1 148,63	1 107,41	916,02	980,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,42	37,27	40,52	-105,79	-42,37
Capitalisation unitaire sur résultat	10,54	11,38	10,69	12,91	14,02

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	300 000	387 353,04	0,10
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 790 000	1 872 438,45	0,49
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	5 190 000	7 069 013,55	1,84
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-31	EUR	400 000	349 844,00	0,09
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	3 700 000	3 204 514,50	0,83
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	7 540 000	4 219 007,00	1,10
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	780 000	720 537,07	0,19
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-08-27	EUR	2 510 000	2 387 690,79	0,62
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	14 610 000	15 315 003,55	3,98
BUNDSOBLIGATION 0.0% 09-10-26	EUR	4 800 000	4 529 928,00	1,18
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	5 000 000	4 909 332,65	1,28
DBR 0 08/15/30	EUR	12 100 000	10 709 226,00	2,79
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	3 340 000	3 499 021,23	0,91
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	100 000	119 593,89	0,03
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	15 000 000	13 868 495,90	3,61
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09-01-32	EUR	5 700 000	4 730 426,88	1,23
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	2 050 000	2 136 439,51	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			80 027 866,01	20,82
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	9 810 000	9 754 466,55	2,54
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	5 850 000	4 923 301,50	1,28
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-40	EUR	1 400 000	877 583,00	0,23
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.7% 20-04-71	EUR	350 000	169 375,30	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 0.5% 20-04-27	EUR	300 000	284 288,88	0,07
RAGB 0 3/4 02/20/28	EUR	1 900 000	1 798 518,53	0,47
RAGB 0 3/4 03/20/51	EUR	3 660 000	2 250 285,60	0,58
TOTAL AUTRICHE			20 057 819,36	5,22
BELGIQUE				
BELGIQUE 4.25% 03/41	EUR	1 150 000	1 381 339,50	0,36
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-27	EUR	5 800 000	5 336 580,00	1,38
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-31	EUR	4 450 000	3 680 995,50	0,95
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	500 000	226 869,06	0,06
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	2 900 000	2 774 697,66	0,73
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	2 232 000	1 683 435,51	0,43
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	3 000 000	2 631 975,00	0,68
EUROPEAN UNION 0.25% 22-04-36	EUR	370 000	273 557,14	0,08
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	1 630 000	933 308,25	0,25
TOTAL BELGIQUE			18 922 757,62	4,92

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	12 500 000	12 414 519,13	3,23
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	17 804 000	17 185 039,56	4,47
ESPAGNE 4.2%170105-310137	EUR	687 000	787 001,84	0,21
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	5 130 000	3 694 078,94	0,97
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	8 420 000	7 663 092,84	2,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	1 000 000	674 084,62	0,17
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	9 510 000	9 168 556,18	2,38
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	10 000	6 956,47	
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	9 600 000	9 225 413,77	2,40
TOTAL ESPAGNE			60 818 743,35	15,83
FINLANDE				
FINLAND GOVERNEMENT BOND 0.5% 15-09-28	EUR	4 500 000	4 149 282,30	1,08
FINLAND GOVERNEMENT BOND 1.125% 15-04-34	EUR	3 080 000	2 701 911,57	0,70
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-43	EUR	1 000 000	658 617,90	0,17
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-29	EUR	3 600 000	3 261 861,84	0,84
FINLAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-09-32	EUR	10 200 000	9 452 831,61	2,45
FINL GOVE BON 0.5% 15-04-26	EUR	3 000 000	2 885 918,69	0,76
RFGB 0 09/15/24	EUR	3 700 000	3 620 191,00	0,95
TOTAL FINLANDE			26 730 614,91	6,95
FRANCE				
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	2 300 000	2 238 650,83	0,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-26	EUR	10 400 000	9 893 364,00	2,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	3 650 000	3 343 441,79	0,87
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	5 900 000	4 103 842,04	1,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	21 608 000	20 390 058,00	5,30
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	11 210 000	6 471 921,67	1,69
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-24	EUR	6 600 000	6 546 540,00	1,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	200 000	221 300,03	0,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	2 100 000	1 320 370,70	0,34
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	1 740 000	2 235 525,24	0,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	7 300 000	6 415 242,39	1,67
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	4 990 000	4 262 189,14	1,11
TOTAL FRANCE			67 442 445,83	17,55
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	3 050 000	2 801 382,17	0,73
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	3 500 000	3 330 875,12	0,86
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-05-50	EUR	1 000 000	762 514,18	0,20
IRLANDE 3.40% 03/24	EUR	1 330 000	1 365 820,61	0,36
TOTAL IRLANDE			8 260 592,08	2,15

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	10 040 000	9 785 411,93	2,55
ITAL BUON POL 2.25% 01-09-36	EUR	3 650 000	3 092 790,40	0,80
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	20 000	29 125,05	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-04-26	EUR	6 200 000	5 824 032,00	1,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-12-24	EUR	7 400 000	7 177 223,00	1,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.25% 15-03-28	EUR	5 400 000	4 847 393,67	1,26
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	14 270 000	12 410 138,94	3,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	12 900 000	8 215 415,78	2,14
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 01-03-41	EUR	2 610 000	1 901 807,48	0,49
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	16 500 000	16 100 187,07	4,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	1 150 000	1 184 268,65	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	EUR	180 000	187 659,43	0,05
TOTAL ITALIE			70 755 453,40	18,41
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.0% 14-01-31	EUR	404 000	339 751,88	0,09
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.05% 13-10-34	EUR	1 200 000	907 100,43	0,24
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.25% 20-01-32	EUR	1 895 000	1 591 531,97	0,41
EUROPEAN INVESTMENT BANK 3% 14/10/2033	EUR	745 000	774 508,96	0,20
TOTAL LUXEMBOURG			3 612 893,24	0,94
PAYS-BAS				
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-27	EUR	1 000 000	936 765,00	0,24
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	30 000	15 445,35	
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	1 600 000	1 193 720,99	0,31
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-07-32	EUR	7 500 000	6 496 010,45	1,69
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-27	EUR	3 100 000	2 966 745,23	0,77
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	2 230 000	2 710 870,78	0,71
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	700 000	729 461,66	0,19
TOTAL PAYS-BAS			15 049 019,46	3,91
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			371 678 205,26	96,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			371 678 205,26	96,70
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC Monétaire	EUR	3 300	10 353 346,41	2,69
TOTAL FRANCE			10 353 346,41	2,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 353 346,41	2,69
TOTAL Organismes de placement collectif			10 353 346,41	2,69

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	-24	-10 920,00	
EURO BTP 0324	EUR	112	2 150,00	
EURO BUND 0324	EUR	-202	-197 250,00	-0,05
EURO-OAT 0324	EUR	115	234 090,00	0,06
EURO SCHATZ 0324	EUR	323	76 730,00	0,02
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-5	6 700,00	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			111 500,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			111 500,00	0,03
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131	EUR	250	-58 000,00	-0,02
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134	EUR	140	2 800,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-55 200,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-55 200,00	-0,01
TOTAL Instrument financier à terme			56 300,00	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-75 795	-75 795,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-75 795,00	-0,02
Créances			793 908,53	0,20
Dettes			-123 517,83	-0,03
Comptes financiers			1 691 264,87	0,44
Actif net			384 373 712,24	100,00

Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	EUR	864,045	911,98
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	EUR	7 047,94800	1 664,75
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	EUR	81 237,757	949,61
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	EUR	40 483,123	980,51
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	EUR	80 507,63000	3 167,57

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 055,19	EUR	10,48	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	9 055,19	EUR	10,48	EUR

Décomposition du coupon : Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	124 255,30	EUR	17,63	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	124 255,30	EUR	17,63	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC EURO GVT BOND FUND

Identifiant d'entité juridique: 9695008B49FJ4QA9GZ24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 15,45% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds promeut des caractéristiques E, S et G en investissant majoritairement sur des d'obligations libellées en euro émises ou garanties par un Etat membre de l'Union Economique et Monétaire, d'OPCVM investis exclusivement en titres émis ou garantis par ces Etats et d'obligations libellées en Euro émises par des émetteurs supranationaux. L'approche extra-financière consiste à obtenir une notation ESG meilleure pour le fonds que la note ESG de son indicateur de référence (l'indice FTSE EMU Government Bond Index (EGBI)). La note ESG est calculée comme une moyenne pondérée des notes MSCI ESG attribuées aux émetteurs des investissements du portefeuille.

A cette fin, le portefeuille intègre des références ESG dans le processus d'investissement. Les références ESG peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des facteurs environnementaux et sociaux susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance financière d'un émetteur de titres et sa valorisation. Le fonds vise à accroître l'exposition aux obligations ESG et/ou durables. De plus, le fonds s'engage à réaliser une due diligence renforcée sur les émetteurs considérés comme présentant des risques élevés en raison d'une mauvaise évaluation ESG de la société de gestion. Cette due diligence renforcée peut conduire à une exclusion de l'émetteur.

Le fonds est géré activement et vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence : FTSE EMU Government Bond Index (EGBI). Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6,44	6,15
E Pillar	4,50	4,13
S Pillar	7,37	7,38
G Pillar	7,16	7,12
15. GHG intensity - Metric in kilo tons per unit of GDP (in millions of Euros)	122,79	140,86
16. # Pays participants soumis à des violations sociales	0.00	0.00
16. % Pays participants soumis à des violations sociales	0,00%	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2023

Indice de référence - FTSE EGBI

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du fonds sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents

du fonds. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en considération des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations Unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle est impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre.

HSBC fait appel à des prestataires externes pour identifier les entreprises et les gouvernements présentant de mauvais antécédents en matière de gestion des risques

ESG. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion :

<http://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsibleinvesting/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement

et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le fonds promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG. Le fonds vise à l'amélioration de la note E.S.G. (Environnement/Social/Gouvernance) du portefeuille par rapport à la note E.S.G. de l'univers d'investissement représentatif du portefeuille : l'indice de référence FTSE EMU Government Bond Index (EGBI).

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en compte par le fonds :

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays bénéficiaires,
- Pays d'investissement soumis à des violations sociales.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Government Of France 0.75% 25-may-2028	Gouvernement	5,73%	France
Government Of Spain 1.95% 30-jul-2030	Gouvernement	4,44%	Espagne
Government Of Spain 1.6% 30-apr-2025	Gouvernement	3,98%	Espagne
Government Of Italy 0.95% 01-jun-2032	Gouvernement	3,93%	Italie
Government Of Italy 2.0% 01-feb-2028	Gouvernement	3,85%	Italie
Government Of Italy 0.95% 01-aug-2030	Gouvernement	3,54%	Italie
Government Of Austria 2.4% 23-may-2034	Gouvernement	3,39%	Autriche
Government Of Germany 2.3% 15-feb-2033	Gouvernement	3,28%	Allemagne
Government Of France 0.0% 25-feb-2026	Gouvernement	3,16%	France
Government Of Spain 1.4% 30-apr-2028	Gouvernement	2,96%	Espagne
Government Of Germany 0.0% 15-aug-2030	Gouvernement	2,83%	Allemagne
Government Of France 4.25% 25-oct-2023	Gouvernement	2,80%	France
Government Of Finland 1.5% 15-sep-2032	Gouvernement	2,73%	Finlande
Government Of Italy 1.6% 01-jun-2026	Gouvernement	2,59%	Italie
Government Of Germany 0.5% 15-feb-2025	Gouvernement	2,50%	Allemagne

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



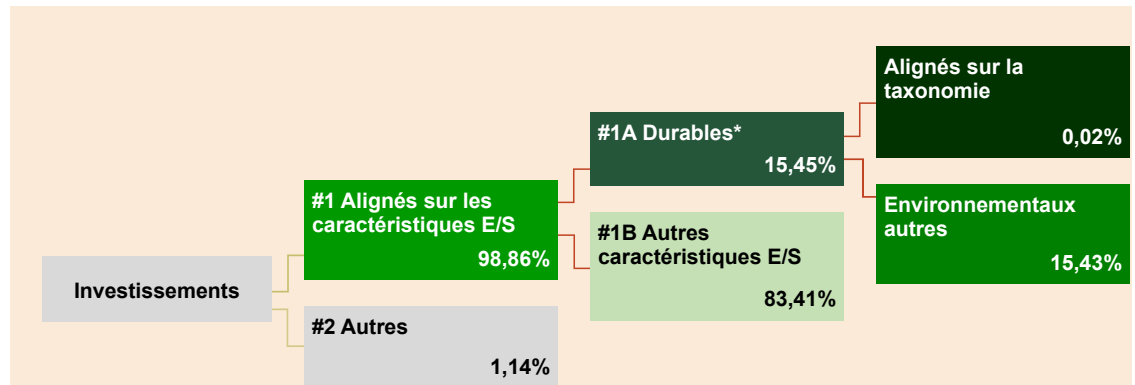
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

La proportion d'investissements durables était de 15,45%.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Gouvernement	98.34%
Liquidités et produits dérivés	1.27%
Finance	0.09%
Autres	1.48%
Total	100.0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds prend en considération un PAI environnemental.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui: Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

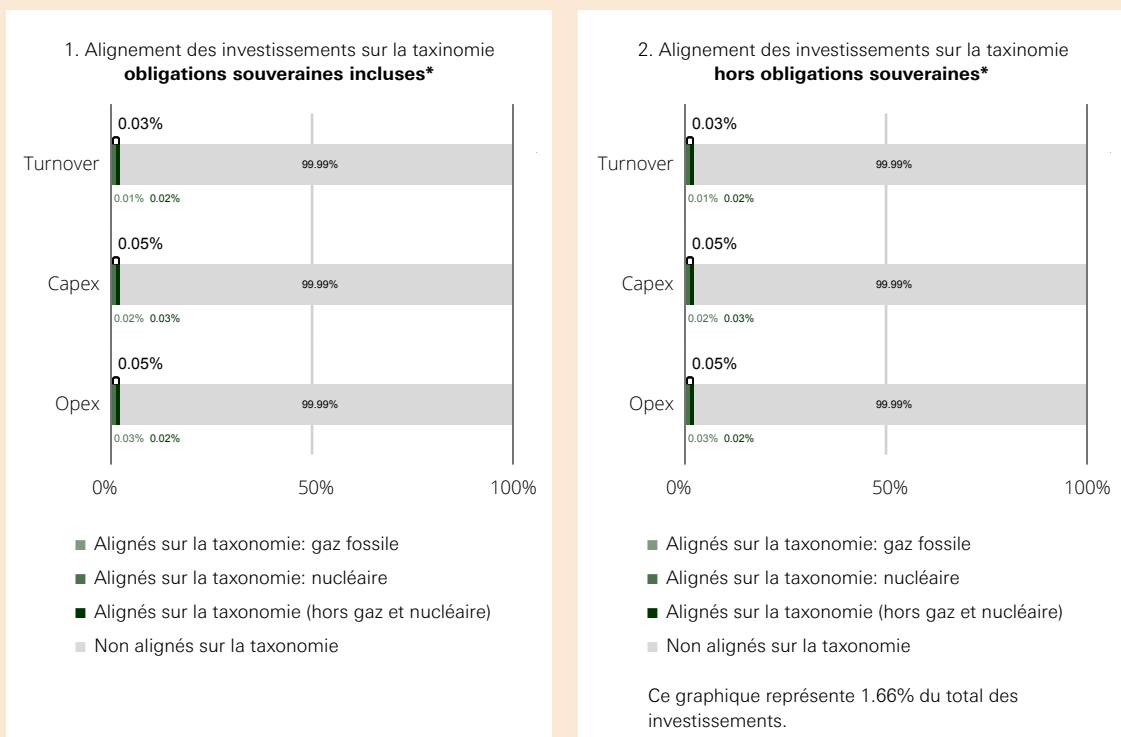
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.


Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,01% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 0,01%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non Applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

15,43%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le fonds ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le fonds détenait des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture, arbitrage).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été prises en compte par le biais du score ESG du portefeuille qui est plus élevé que celui de l'indice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds est géré activement et ne suit pas un indice de référence pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable